



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat exprime sa grande tristesse après le décès de Claude Nobs

Le Conseil d'Etat a appris avec une grande tristesse le décès de Claude Nobs, personnalité vaudoise au rayonnement international.

Il fait part de sa plus profonde sympathie à ses proches, ainsi qu'à l'ensemble du monde musical, qui perd un personnage hors normes dont l'enthousiasme et le dynamisme ont permis de faire du canton de Vaud une terre d'accueil privilégiée pour le jazz et la musique sous toutes ses formes.

Le Conseil d'Etat est reconnaissant à Claude Nobs pour l'immense héritage musical et culturel qu'il laisse, et est pleinement confiant quant à l'avenir de la manifestation qu'il a créée. Par ses qualités humaines, Claude Nobs a su transmettre ses passions, qui perdureront par delà son existence.

« Pour nous, le départ de Claude Nobs est comme un silence dans une partition, avant que la musique et la vie reprennent, enrichies par l'oeuvre immense qu'il nous laisse », déclare Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat en charge de la culture.

Claude Nobs, acteur culturel très important pour le canton de Vaud, avait été récompensé par le Prix du rayonnement de la Fondation vaudoise pour la culture en 2004.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 janvier 2013

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 65